

DESCRIPTION D'AFECTATION

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

- 1. Titre d'affectation VNU :** **Volontaire des Nations Unies International**
- 2. Type de lieu d'affectation :** **Avec famille**
- 3. Titre fonctionnel :** **Appui à la présidence de CAFI et à la coordination du gouvernement**
- 4. Cadre stratégique du Programme VNU :** **Développement des capacités nationales par le biais du volontariat**
- 5. Lieu d'affectation/Pays:** **Brazzaville, République du Congo**
- 6. Durée:** **24 mois**
- 7. Date présumée du début d'affectation :** **Octobre 2019**
- 8. Agence/Institution hôte:** **Programme des Nations Unies sur le développement (PNUD), Bureau Pays en République du Congo**

9. Contexte organisationnel :

L'objectif de ce poste UNV pour la conduite de la Présidence de l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI) consiste à appuyer la structure de gouvernance de l'Initiative CAFI, à savoir son Conseil d'Administration, au travers de la Présidence notamment, et le Secrétariat, à développer et suivre le portefeuille de l'Initiative, en République du Congo et dans les autres pays partenaires de CAFI (cinq autres pays d'Afrique Centrale). Il s'agira particulièrement d'appuyer le suivi des engagements pris par les pays partenaires auprès du Conseil d'Administration.

L'Afrique centrale abrite la deuxième forêt tropicale au monde. Cette forêt constitue un vaste puit de carbone, et donc un atout précieux dans la lutte contre les changements climatiques. Jusqu'ici plutôt épargnée, elle subit aujourd'hui des pressions croissantes. La région d'Afrique Centrale fait en effet face à des défis tels que pauvreté, inégalités, insécurité alimentaire et un contexte jugé peu favorable aux affaires. Des faiblesses de gouvernance, d'institutions et d'infrastructures exacerbent ces défis. Plusieurs pays de la région d'Afrique centrale visent à devenir des économies émergentes lors des prochaines décennies. Ils se trouvent à une croisée des chemins, et doivent décider si leur développement économique, nécessaire et prioritaire, se fera ou non aux dépens des forêts et autres ressources naturelles. Les pays partenaires de CAFI ont fait leur choix, et se sont engagés à suivre une trajectoire "verte" et sobre en émissions.

Lancée en septembre 2015, au travers de la signature de la Déclaration de CAFI indiquant les objectifs globaux que les partenaires s'assignent, l'Initiative CAFI est un partenariat collaboratif entre une coalition de donateurs consentants - l'Union européenne, l'Allemagne, la Norvège, le Royaume Uni, la France, les Pays Bas, la Corée du Sud- ainsi que les pays partenaires d'Afrique centrale - République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Cameroun, la République du Congo, la République de Guinée équatoriale et la République du Gabon - ont décidé de conclure un partenariat collaboratif pour l'établissement de l'Initiative forestière de l'Afrique centrale (CAFI). L'objectif de cette initiative est de reconnaître et de préserver la valeur des forêts dans la région pour atténuer les changements climatiques, réduire la pauvreté et contribuer au développement durable. Cet objectif sera atteint grâce à l'établissement et la mise en œuvre de Plans d'Investissement REDD+ (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) et incluant des réformes politiques et des mesures visant à lutter contre les déboisements et la dégradation des forêts et à promouvoir le développement durable

Le soutien de CAFI passe par le Fonds CAFI, un fonds fiduciaire géré par le Bureau des Fonds Fiduciaires Multi-Partenaires des Nations Unies.

La gestion du Fonds CAFI est effectuée à trois niveaux :

- **Organe de décision :** Le Conseil d'administration, appuyé par un Secrétariat, est responsable de la coordination générale avec les pays partenaires de CAFI et des décisions relatives à l'affectation des ressources du Fonds CAFI. Le Conseil d'Administration est constitué des membres donateurs et est présidé par un membre contributeur. Présidé par la Norvège entre 2015 et 2017, le Conseil d'Administration sera sous Présidence à compter de novembre 2017 pour une période de deux ans. Le Secrétariat de CAFI est effectué par le Bureau BPPS du PNUD et basé dans le bureau de liaison du PNUD à Genève.
- **Gestion fiduciaire :** Le Bureau du Fonds fiduciaire multipartite du PNUD est responsable de l'administration du Fonds CAFI ; et
- **Mise en œuvre :** Les agences des Nations Unies, la Banque mondiale et les organismes de coopération bilatérale servent d'agences d'exécution pour aider les pays partenaires de CAFI à mettre en œuvre les Plans nationaux d'Investissement (PNI) REDD+ qui ont été approuvés par le Conseil d'administration du CAFI.

Le Conseil d'administration de CAFI a approuvé en 2016 et 2017 le développement de partenariats avec deux pays, la République Démocratique du Congo et le Gabon, en signant avec ces pays partenaires des Lettres d'Intention indiquant les engagements respectifs, en termes de politiques, mesures et activités à mettre en œuvre pour les pays partenaires, et en



termes de mobilisation financière pour les pays donateurs. CAFI est en discussion avec la République du Congo sur la portée et les objectifs de son Plan national d'Investissement REDD+ et si un accord sur les ambitions est conclu entre les deux parties, une Lettre d'Intention sera négociée entre le Gouvernement et CAFI. CAFI entend développer le portefeuille dans les autres pays partenaires, notamment au Cameroun.

Le suivi des engagements pris par les pays partenaires par le Conseil d'administration CAFI est critique pour la bonne conduite et mise en œuvre du partenariat et ce, au travers de la conduite d'un dialogue politique entre le Gouvernement et les membres du Conseil d'Administration sous le leadership de la Présidence, ainsi que du suivi-évaluation des programmes mis en œuvre par les Agences d'exécution partenaires des pays.

L'expert recruté à ce poste de UNV aura pour tâche principale de fournir les informations nécessaires permettant au Conseil d'Administration de CAFI, en premier lieu duquel la Présidence, ainsi que les représentations au niveau pays des membres dudit Conseil, de conduire de façon éclairée et efficiente ce dialogue politique avec les Gouvernements partenaires et le suivi des programmes approuvés par le Conseil d'Administration. Les tâches de l'expert se concentreront sur le suivi du partenariat avec la République du Congo, mais a vocation à couvrir aussi les autres pays de la région, notamment le Gabon et la République Démocratique du Congo.

Le PNUD Congo dispose des staffs suivants : 4 staffs internationaux (RR, DRR, économiste international, Peace and Development Advisor), 1 coordonnateur programme VNU, 3 VNU internationaux (Communication, Jeunesse, et environnement) et 16 staffs nationaux dont 3 NOC, & NOB et 12 GS). L'Unité Environnement comprend : 1 chef d'unité NOC, 2 Chargés de programme et 2 assistants Les projets couvrent : Lutte antibraconnage, biodiversité, changements climatiques, Small Grants, Mines, Energies renouvelable, REDD+, Fonds Vert Climat et Fonds Bleu du Bassin du Congo.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
- Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
- Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
- L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
- L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;

L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;

- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe de 1.) Emma N'Gouan Anoh, Représentant Résident Adjoint du Bureau Pays du PNUD en République du Congo (Brazzaville, République du Congo et 2.) Berta Pesti, Cheffe du Secrétariat de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (Genève, Suisse), le/la Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

1) Fournir une assistance technique au Gouvernement, notamment à la Primature dans la coordination et la mise en œuvre de son partenariat avec CAFI, à savoir le suivi de la Lettre d'Intention et la mise en œuvre du Plan d'Investissement : appuyer la coordination interministérielle sous le pilotage de la Primature.

2) Renforcer la communication et les relations entre membres du Conseil d'Administration de CAFI, leurs représentations au niveau pays, la Présidence et le Secrétariat de CAFI, pour consolider la coordination de l'aide en République du Congo et dans la région d'Afrique, dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration conjointe de CAFI et des engagements pris par les Gouvernements signataires d'une Lettre d'Intention avec CAFI

- - rapports, résumés réguliers et sur demande portant sur les politiques sectorielles des Gouvernements partenaires et les appuis des partenaires.
- - appui au développement des documents de travail pour les Conseils d'Administration
- - participation aux réunions de coordination entre partenaires au niveau pays et transmission des informations quant au suivi des engagements pris par les pays

3) Fournir des analyses à la Présidence et au Secrétariat de CAFI pour consolider les conseils stratégiques, politiques et techniques à la République du Congo et aux autres pays partenaires de CAFI pour le développement et la mise en œuvre de leur Plans d'Investissements REDD+ (investissements liés à l'utilisation durable des terres)

- appuyer l'élaboration des inputs de CAFI dans les discussions techniques sur le développement et la mise en œuvre des Plans d'Investissement REDD+ et des programmes approuvés par CAFI en République du Congo et sur les autres pays de la région
- appuyer l'élaboration des inputs de CAFI quant au suivi des engagements pris dans les Lettres d'Intention signées avec les pays partenaires (fonction de veille sur les politiques développement et sectorielles liées à l'utilisation des terres)

4) Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de communication de CAFI et de gestion des leçons apprises

- contribuer à alimenter le site web de CAFI sur la base d'analyses et de rapports existants
- analyser les engagements pays et le suivi de ces derniers (Lettres d'intention, plans d'investissements, politiques sectorielles, programmes approuvés) et disséminer le savoir et les bonnes pratiques entre pays
- Appuyer l'organisation du Forum Annuel de CAFI

5) Appuyer l'engagement de CAFI à mobiliser des financements publics (directement au sein du Fonds fiduciaires et alignés sur les plans d'investissements) et privés additionnels pour la mise en œuvre des engagements pris par les pays partenaires, notamment en République du Congo

6) Appuyer le travail de suivi évaluation conduit par CAFI, y inclus:

- Rassembler des données et informations pour les rapports annuels, y inclus des données sur les indicateurs de CAFI
- Suivi conjoint et vérification indépendante des Lettres d'Intention signées entre CAFI et les pays partenaires, y inclus appui aux engagements pris par CAFI en ce qui concerne la mobilisation de ressources et l'alignement de financements parallèles sur les objectifs des Plans d'Investissement des pays.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation ;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus:

- Le développement des capacités grâce à l'encadrement, le suivi et la formation continue, en travaillant (y compris la supervision) avec le personnel national ou les homologues de la contrepartie (gouvernementale ou non-gouvernementale, y compris les partenaires d'exécution (IP);
 - Appropriation à haut niveau au sein de la Primature et des Ministères sectoriels des enjeux liés à une affectation et une utilisation durable des terres ;
 - Capacités de suivi des engagements pris par le Gouvernement dans le cadre de la Lettre d'intention signés avec CAFI renforcées et opérationnelles auprès de la partie nationale mais aussi des représentants des membres du Conseil d'Administration de CAFI et et des partenaires techniques et financiers agissant dans le domaine des mesures prioritaires identifiées par le Plan d'Investissement
 - Capacités de coordination renforcées à la fois en matière interministérielle sous le pilotage et la supervision de la Primature et à la fois avec les membres de CAFI et les autres partenaires techniques et financiers ;
- Le suivi des engagements de la Lettre d'Intention signée avec CAFI est effectué à haut niveau sous le pilotage de la Primature et avec une appropriation à un niveau élevé dans les

ministères sectoriels, les mesures pour accélérer l'atteinte de la mise en œuvre des engagements sont identifiées ;

- Les priorités sur financement CAFI sont identifiées et programmées en s'assurant à la fois de la bonne appropriation par la contrepartie nationale et de la qualité des expertises mobilisées, d'un processus de décision consensuel et de la participation effective des parties prenantes (partenaires techniques et financiers, société civile, secteur privé etc) ;
- Les processus de suivi des jalons et de programmation sont transparents,
- La neutralité de l'appui à la coordination est respectée ;
- La perspective de l'âge, du genre et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation
- Un rapport des réalisations dans le domaine du volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences et expérience requises :

A. Niveau de qualifications: Diplôme de Master ou équivalent en économie, développement rural, aménagement du territoire, environnement, agronomie, ou domaine équivalent

Domaine de qualification(s) :

- Deux ans d'expérience professionnelle au niveau international si possible dans les domaines de l'environnement, de la planification/ la gestion des terres, sur les changements climatiques ou matière de REDD+
- Expérience en développement des capacités, appui au Gouvernement et si possible familiarité avec les initiatives et financements multilatéraux et bilatéraux en matière de REDD+, agriculture durable, etc.
- Expérience désirable de travail avec des pays REDD+ et/ou des pays d'Afrique centrale
- Expérience en développement de partenariats
- Familiarité avec des initiatives de coopération bilatérales et/ou multilatérales désirable

Nombre d'années d'expérience requise: Un minimum de deux ans d'expérience professionnelle rémunérée dans un domaine équivalent. Une expérience dans un ou des pays de l'Afrique sub-saharienne et si possible de la région appréciée

Langue(s) –*Anglais et Français courant (parlé et écrit)*

Exigence de Permis de conduire dans l'accomplissement du travail : Non

Exigences requises pour l'utilisation de l'outil informatique :

- Logiciels Word et Excel, des connaissances en gestion des bases de données seront appréciées

B. Compétences et valeurs :

• Intégrité et professionnalisme: expertise démontrée dans le domaine de spécialité et aptitude à formuler un jugement sûr; niveau d'autonomie très élevé, sens de l'initiative personnelle et capacité à prendre ses responsabilités; volonté d'accepter les responsabilités et capacité à travailler de façon autonome selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discernement, et en gardant son impartialité et sa neutralité; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle; réactivité et sens du service.

- Responsabilité : maturité et sens des responsabilités; capacité à fonctionner dans le respect des règles et règlements de l'organisation.
- Engagement à l'apprentissage continu: esprit d'initiative et volonté d'apprendre de nouvelles compétences et de se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine d'expertise; capacité d'adaptation aux changements qui surviennent dans l'environnement de travail.
- Planification et organisation: efficacité organisationnelle et aptitude à résoudre des problèmes avérés, capacité à gérer un grand volume de travail d'une manière efficace et dans les délais impartis; capacité à établir des priorités et à planifier, coordonner et faire le suivi de son (propre) travail; capacité à travailler sous pression, avec des délais contraignants, et à gérer plusieurs projets / activités en parallèle.
- Travail d'équipe et respect de la diversité : aptitude à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation ; capacité avérée à établir et à maintenir des partenariats efficaces ainsi que des rapports de travail harmonieux dans un environnement multi-culturel et multi-ethnique avec sensibilité et respect de la diversité et de l'égalité;
- Communication: compétences interpersonnelles confirmées; bonnes compétences en communication orale et écrite, y compris la capacité d'écrire des rapports clairs et concis; capacité à effectuer des présentations, à formuler de manière claire et précise différentes options; capacité à faire des recommandations et à les défendre; capacité à communiquer et à faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers; capacité à garder son sang froid et à rester serviable avec le personnel, tout en étant objectif, sans montrer d'intérêt personnel; capacité à transférer des informations et des connaissances à un large éventail de groupes cibles;
- Flexibilité, adaptabilité, capacité et volonté de travailler dans les environnements difficiles, éloignés et potentiellement dangereux pour de longues périodes, impliquant des conditions de vie difficiles et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations; disponibilité à être déployé(e) /transféré à d'autres lieux d'affectation dans la zone d'opérations, si nécessaire;
- Adhésion manifeste aux principes d'engagement volontaire, incluant la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie; ainsi qu'aux valeurs fondamentales de l'ONU.

13. Conditions de vie :

Pays à revenu intermédiaire, le Congo connaît un contexte de développement particulièrement favorable avec un cadre macroéconomique stabilisé du fait de la mise en oeuvre des réformes macroéconomiques ambitieuses. Sa croissance économique avoisine en moyenne les 6% depuis plus d'une décennie. Cependant, la baisse du prix du baril de pétrole actuel s'il persiste, pourrait entraver cette dynamique. Il est à noter que les performances au niveau macroéconomique contrastent avec les conditions de vie des populations qui demeurent difficiles. Le chômage, particulièrement celui des jeunes demeure élevé et le coût de la vie est assez élevé par rapport à celui des autres pays de la sous-région. Les importations alimentaires assurent l'essentiel de la couverture des besoins des populations au niveau des grandes villes. La paix et la sécurité se sont considérablement améliorées. Toutefois, le Congo connaît 3 niveaux de sécurité :

- Niveau 4 dans le département du Pool
- Niveau 2 à Brazzaville, et Pointe – Noire
- Niveau 1 Tout le reste du territoire.

Le VNU sera basé à Brazzaville. La ville est calme, la vie quotidienne à Brazzaville est sûr et on peut circuler librement. Les commodités alimentaires et non alimentaires sont disponibles. Les installations médicales sont conformes aux normes. Il est difficile de trouver un appartement convenable avec des conditions de sécurité de base et d'approvisionnement en eau. Les appartements doivent être approuvés par le Département de la sécurité et de la sécurité à Brazzaville. Des missions dans les régions où se trouvent les bénéficiaires sont organisées en fonction des besoins.

14. Conditions de Service : [\(Version disponible en anglais- International Conditions Of Service-2015\)](#)

La durée de votre affectation est de 24 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) qui est composée de l'indemnité mensuelle de subsistance (MLA) et une allocation familiale (FA) pour les personnes à charge (maximum trois).

L'allocation de subsistance des Volontaires (VLA) est versée à la fin de chaque mois pour couvrir les frais de logement, les charges locatives (eau, électricité et gaz), les frais de transport, les communications et les autres besoins de base. La VLA est calculée en appliquant l'indice d'ajustement de poste (PAM) au taux de VLA de base de 1.631 dollars Etats Unis (\$EU). La VLA de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au pays et peut varier chaque mois en fonction du coût de la vie.

Cette méthode est ainsi établie pour s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable quels que soient les lieux d'affectation. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, le VLA pour ce mois sera de $(1.631 \$EU \times 54,6/100) + 1.631 = 2.522 \EU . A ce montant obtenu s'ajoute une allocation familiale (FA) pour les volontaires qui ont des personnes à charge: 250 \$EU si le/la Volontaire des Nations Unies a une seule personne à charge, et 450 \$ US si le/la Volontaire des Nations Unies a deux personnes à charge ou plus).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation dans un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent un billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils ont droits aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux indemnités journalières de subsistance (per diem) pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU et aux congés dans les foyers. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

[Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.](#)